



29^{ème} Congrès de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Somme

Le 27 Octobre 2022

à la salle polyvalente de Vignacourt

Amiens le 27 avril 2022

- Aux Secrétaires de Syndicats
- Membres de la CE de l'UD

Cher(es) Camarade(s),

Comme le prévoit l'article 4 des Statuts de l'Union Départementale de la Somme, je t'informe que le 29^{ème} Congrès de l'UD de la Somme aura lieu le :

**Jeudi 27 octobre 2022
à la Salle Polyvalente de Vignacourt**

Tout syndicat désirant faire des propositions de modification des Statuts de l'UD doit faire parvenir ses propositions à l'Union Départementale pour le 27 juillet 2022 dernier délai.

La Commission Exécutive de l'UD, réunie le 1^{er} avril 2022 a décidé :

- Que l'année de référence de prise en compte des timbres sera l'année 2018-2019-2020-2021.
- Que le nombre de membres de la Commission Exécutive reste inchangé soit 51 camarades dont 12 membres de droit (10 Secrétaires d'UL et 2 Représentants des Retraités) et donc 39 postes à pourvoir.
- Que le nombre des membres du Bureau reste inchangé soit 12 (1 Secrétaire Général, 2 Secrétaires Généraux Adjoints, 1 Trésorier, 1 Trésorier Adjoint, 7 Membres).

Dispositions pratiques :

- Année de placement des timbres prise en compte : **2018-2019-2020-2021.**
- Envoi des rapports : dès le Lundi 29 août 2022.
- Envoi des imprimés de candidature aux différentes instances CE le 28 juillet 2022, Bureau le 26 août 2022.
- Envoi des imprimés de Participation aux Repas et au Congrès le 26 août 2022.

Reçois, Cher(e) Camarade, mes meilleures salutations syndicales.

**Le Secrétaire Générale
Jean Jacques LELEU**

Union Départementale **Force Ouvrière** de la Somme

26 rue Frédéric Petit, 80000 AMIENS
03.22.91.37.10 – udfo80@force-ouvrière.fr